

REUNION RP EXTRAORDINAIRE « coronavirus »

**En présence de Pierre-Olivier Casabianca, Pascal Martin, Laurence Collet
Pour la direction, Isabelle Staes, Marilyne Camacho et Gérard Solé**

Raccourcir les JT pour protéger les salariés. Peut-on éviter les micro-trottoirs qui apportent peu d'information et exposent grandement au risque de contamination? Peut-on réduire le temps des journaux?

La direction s'explique. Nous voulons protéger les salariés. Nous avons décidé de faire des JT communs dès lundi 16 mars. Nous avons suspendu des émissions. ECM a été maintenue car c'était du service public. Ce sera arrêté à la fin de la semaine. Les matinales de France Bleu s'arrêtent aussi, ainsi que dimanche en politique.

La direction a demandé à tous les cadres d'avoir des audioconférences entre toutes les personnes qui travaillent.

Le travail qui est fait est par ailleurs remarquable, souligne la direction qui ajoute : « Nous devons pouvoir travailler le plus longtemps possible ».

Les RP soulignent que lorsque nous travaillons sur le terrain nous sommes un vecteur du virus, y compris pour le public que nous interrogeons.

Nous risquons de devenir les derniers vecteurs du virus. Nous avons une mission de service public mais nous n'avons pas une mission divine et ne sauvons pas des vies. Nous devons réduire les JT pour rester dans l'essentiel de la mission d'information. Un portrait chez des personnes, fut-il très intéressant, expose ces personnes par les objets qu'on touche et expose les équipes qui tournent.

La direction estime que des consignes ont été données et qu'en les suivant, en tournant à un mètre de distance des gens, nous sommes protégés. La direction rappelle d'ailleurs que nous ne sommes pas les seuls à tourner.

A l'instant où on se parle, explique la direction, avec les instructions de prendre ses distances et de nettoyer les mains avec du gel, « on évite les contaminations ». La direction n'exclut pas toutes les mesures qui peuvent se produire, y compris de réduire les JT mais ce n'est pas d'actualité.

Selon les RP, la mission de France 3 Côte d'Azur est aussi de rassurer les gens. Ce en quoi la direction est d'accord.

Et la direction de conclure : « Pour l'instant on fait un journal avec les efforts des deux antennes. On s'adaptera. On a déjà développé les interviews par skype ou Messenger. Plus de chroniques. On ajoute un maximum d'éléments pour mettre de la distance. »

Clarification des consignes de sécurité.

Des choses ont été mises en place en régie avec le port de masques. Les consignes de France télévisions sont de mettre un masque en régie. Le chef de centre explique que des masques sont à disposition en régie. Un mail a été renvoyé ce jeudi 19 mars pour éviter les rassemblements au sein des espaces habituellement « conviviaux ». La régie ne doit pas être un lieu de passage. Il faut travailler le plus possible au téléphone.

La direction fera mettre un papier à l'entrée du bureau des scriptes pour éviter qu'il y ait des attroupements en raison des habitudes de travail.

« Chacun doit assumer sa responsabilité individuelle », rappelle la direction.

Il reste une centaine de masques chirurgicaux. Les masques ffp2 sont réservés au personnel soignant.

Les RP soulignent qu'il faut aussi que les instructions soient données : un masque ne doit pas être porté plus de trois heures, car il devient inefficace.

La direction rappelle que la distanciation sociale n'est pas facile, on est pas habitués.

Nettoyage et désinfection.

Ce jeudi 19 mars, la personne de l'entreprise de nettoyage a eu les instructions en direct d'insister sur les poignées les portes, les poubelles seront vidées tous les jours (contre deux fois par semaine précédemment). Uniquement dans les bureaux qui sont occupés actuellement, les autres sont mis de côté.

Ce personnel de ménage vient nettoyer quotidiennement.

Pour les ordinateurs individuels : chacun doit nettoyer clavier, souris et téléphone. Il y a des lingettes dans le bureau de Jacques Perez et dans le magasin.

Le stock est limité. Des lingettes sont en commande.

Les utilisateurs de caméras et perches de tournage doivent eux-mêmes nettoyer leur matériel en arrivant.

A partir de lundi 23 mars, les équipes de tournage se verront, dans la mesure du possible, attribuer la même voiture sur plusieurs jours et lesdites équipes seront stabilisées (même binôme sur plusieurs jours).

La semaine du 23 mars, le personnel sera encore moins nombreux en régie. Car ce sera Marseille qui pilotera.

Partir à deux voitures séparées, c'est non. Il peut y avoir un conducteur et le binôme s'asseyant à l'arrière, suggère la direction.

Certains salariés sont tentés par le droit de retrait. Les tournages sont-ils tous indispensables?

Les conditions d'exercice du droit de retrait ne sont pas réunies, rappelle la direction. Les mesures gouvernementales sont appliquées. De fait, il n'est pas démontré de danger grave et imminent.

Les consignes des entreprises à l'égard des managers sont claires. Ils ne doivent pas mettre la pression sur des personnes qui ne se sentent pas de faire un reportage. Mais, ajoute la direction, « On ne peut pas refuser de faire un microtrottoir parce qu'on a peur ». Les rp pensent que certains reportages ont un intérêt qui n'est pas à la hauteur du risque pris.

Les rp de Toulouse ont d'ailleurs lancé une alerte pour danger grave et imminent.

Trop de directs épuisant pour les équipes en régie.

Cela a été entendu. Dès le mardi 17 au soir la rédaction en chef de France 3 Côte d'Azur a décidé avec le chef de centre d'enregistrer le plus possible à l'avance les plateaux.

Le personnel de régie va travailler une semaine sur deux. Ca va aussi alléger la pression. La possibilité a aussi été évoquée de faire des rediffusions. De série ou autre. La direction confirme que c'est une des adaptations possibles. Ce n'est cependant pas acté.

Peut-on inviter ceux qui travaillent à ne pas considérer ceux qui gardent leurs enfants ou son fragilisés ou en quatorzaine comme des tire-au-flanc? Des remarques en ce sens ont circulé...

Les directives gouvernementales ont été appliquées. Les personnes qui gardent leurs enfants et les personnes vulnérables restent à la maison. Certaines personnes ont même demandé à venir travailler. C'est non, c'est interdit. Le mauvais esprit n'a pas sa place au moment où tout le monde est solidaire, affirme la direction qui ne souhaite pas s'étendre sur le sujet.

CDD

L'engagement pris a été de signer tous les contrats pour le réseau France 3, jusqu'au 22 mars. Sur les semaines suivantes, à partir du 23 mars, seuls les contrats déjà signés sont honorés.

Peut-on laisser les portes ouvertes ?

Dimanche lors de la soirée électorale, les portes d'accès aux sanitaires ont été laissées ouvertes. La porte d'accès à la régie reste fermée côté cantine. La porte d'accès à la régie, côté montage, reste ouverte.

Les portes de régies ne doivent pas être toutes deux ouvertes, au risque de transformer la régie en lieu de passage. Toutes les autres portes sont à ce jour ouvertes !

Congés posés.

Si les salariés sont en arrêt maladie, rien ne change par rapport à la règle habituelle, les congés seront reportés. Si les salariés sont en télétravail, en garde d'enfant, ces congés sont maintenus.

Par exemple, ceux qui gardent leurs enfants avec l'arrêt maladie spécifique prévu par l'assurance maladie, sont en arrêt pour quatorze jours.

Au terme de ces quatorze jours, s'ils ont des congés posés, l'entreprise ne les placera pas en arrêt garde d'enfant sur leurs jours de congés.

Pénurie de gel hydro-alcoolique.

La locale de Nice a été fournie. A noter que des distributeurs de gel sont disponibles dans les sanitaires que ce soit à Nice comme à Antibes. Le prestataire arrive à les remplir encore actuellement. Il n'y a pas pour l'instant de pénurie. Des distributeurs sont un peu partout placés dans la station, sur les points névralgiques (montage, mixage, ingest...)